

Archives départementales de Seine-et-Marne

HISTOIRE

AVRIL 1814 : L'ABDICATION ET LE TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU

Napoléon fait, le 20 avril, ses adieux à la Garde impériale dans la cour du Cheval Blanc, devant l'escalier monumental du château.



Vue du salon dit "de l'abdication" du château de Fontainebleau, carte postale (AD77, 2F19577)
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

Victorieuses à l'issue de la cruciale « Bataille des Nations » (Leipzig, octobre 1813), les armées de la Coalition se sont mises en mouvement vers la France à partir du 15 décembre 1813. Malgré une série de victoires (batailles de Champaubert, Montmirail, Montereau) remportées par Napoléon à la tête d'une armée de jeunes recrues, Paris tombe le 31 mars 1814 après une journée de combats, alors que l'Empereur attend les Alliés à Fontainebleau. Il charge alors son grand écuyer Caulaincourt de négocier avec le tsar Alexandre Ier, accueilli par Talleyrand en son hôtel particulier de la rue Saint-Florentin.

Le 3 avril 1814, le Sénat prononce la déchéance de l'empereur, «coupable d'avoir violé son serment et attenté aux droits des peuples en levant des hommes et des impôts contrairement aux institutions». Le lendemain, **le 4 avril 1814**, les événements se précipitent à **Fontainebleau** : la journée s'achève par **l'abdication conditionnelle de Napoléon** et l'envoi auprès du tsar d'une délégation devant en négocier les contreparties. L'Empereur s'y résolut à l'issue d'une discussion avec ses maréchaux. Tandis que les souverains alliés font, le 10 avril 1814, une entrée triomphale dans la capitale, le Sénat appelle au trône le comte de Provence, frère du roi guillotiné sous la Révolution.



Dessin représentant les adieux de Napoléon, dans la cour du château de Fontainebleau (AD77, 5F1104)
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE



Détail d'une gravure représentant les adieux de Napoléon à la Garde dans la cour du château de Fontainebleau (AD77, 6F1196)
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

Le 11 avril 1814, Napoléon signe le traité de Fontainebleau, conclu le 6, à Paris, entre les maréchaux Ney, MacDonald, le général Caulaincourt, ses plénipotentiaires, et les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse. Il est ratifié le 14 avril. En application de cet accord, Napoléon abdique sans condition. Il « renonce pour lui, ses successeurs et descendants, à tout droit de souveraineté et de domination en France comme en Europe. Il accepte de résider sur l'île d'Elbe, érigée en principauté, qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété ». **Napoléon fait le 20 avril 1814 ses adieux à la Garde impériale dans la cour du Cheval Blanc, devant l'escalier monumental du château.** Il baise avec émotion le drapeau que lui présentent les vieux grenadiers et fait la déclaration suivante :

« Soldats de ma Vieille Garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue. Mais la guerre était interminable ; c'eût été une guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la patrie ; je pars. Vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée ; il sera toujours l'objet de mes vœux ! [...] »